

JACQUELINE FAU

**Le circuit économique français. Présentation méthodologique**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 113 (1972), p. 215-228

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1972\\_\\_113\\_\\_215\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1972__113__215_0)

© Société de statistique de Paris, 1972, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE FRANÇAIS PRÉSENTATION MÉTHODOLOGIQUE

### I — SPÉCIFICITÉ DE NOTRE APPROCHE

A) Par rapport au « clivage » actuel micro-macro, quant au *niveau d'analyse* :

il convient de lui substituer un « passage » qui consiste en la désagrégation du global, ou « *déglobalisation* ».

On sait que l'analyse économique contemporaine se situe à deux niveaux : soit le niveau global, soit le niveau micro-économique. Mais le pouvoir explicatif de chacun de ces deux types d'analyse semble parfois défailtant face aux problèmes économiques actuels (inflation et chômage nationaux, désordre monétaire international, croissance et inégalisation des revenus...).

On peut se demander si ces *défaillances* ne sont pas dues aux niveaux auxquels se situent les théories actuelles.

*L'analyse globale* est insuffisante. Car elle repose sur une simplification abusive de la réalité.

Et *l'analyse micro-économique* exclusivement, néglige les interactions des participants d'une économie nationale. Elle ne constitue qu'une vision parcellaire, déconnectée de la réalité nationale.

Aussi notre propos est de définir un cadre comptable qui décrive à la fois le niveau national (somme de tous les agents individuels) et le niveau de chaque agent (considéré à la limite, individuellement, et non en regroupement par catégorie). Il s'agit d'instaurer une *vision exhaustive déglobalisée*.

Cette démarche implique sans doute une intrusion dans le *domaine de la théorie économique*.

De même, que le cadre actuel de la comptabilité nationale (y compris le système international, en cours de révision) découle d'une vision *keynésienne* de grandeurs globales en liaison les unes avec les autres, le cadre comptable que nous allons définir ici découle d'une vision distincte, que nous intitulerons *le circuit économique national*. Sa présentation analytique approfondie sera donnée par ailleurs, mais précisons très brièvement ici deux de ses caractéristiques.

Parmi les problèmes de transposition du niveau macro, au niveau micro-économique, on sait que des conditions quant à la validité de l'« agrégation » (passage du micro au macro) ont été posées (1). Il semble qu'il faille de même poser des conditions quant à la validité de la *désagrégation* (passage du macro au micro); par exemple les équilibres en valeur du

1. Notamment par SCHUMPETER du point de vue du raisonnement en analyse économique, et par MALINVAUD du point de vue de son expression mathématique en économétrie.

niveau global, sont-ils toujours valables au niveau déglobalisé? Avec les définitions actuelles des grandeurs globales de la comptabilité nationale, il ne le semble pas... C'est une des difficultés du cadre comptable actuel, que le cadre comptable proposé ici va permettre de surmonter.

B) Par rapport aux confusions actuelles entre statique et dynamique quant à *l'écoulement du temps* :

il convient d'isoler l'hypothèse de *stabilité* des structures, avant d'envisager *l'évolution* des structures.

Il nous apparaît que le temps doive être envisagé en économie, sous deux aspects.

D'une part le *temps fonctionnel* peut être défini comme non-modificateur des structures. Il implique seulement un *renouvellement à l'identique* ce qui signifie un déroulement tel que la « remise en l'état » est assurée à perpétuité. Il nous est apparu qu'en définitive ce temps fonctionnel, neutre vis-à-vis des structures, peut toujours être traduit en une vision spatiale ou spécifique <sup>(1)</sup> *détaillée*, à condition qu'elle soit *exhaustive*.

D'autre part le *temps évolutif* du déroulement effectif de la durée humaine et sociale, au contraire n'est pas neutre vis-à-vis des structures. Il les modifie. C'est-à-dire qu'il peut transformer un « état structurel du renouvellement à l'identique », en un *autre* « état structurel de renouvellement à l'identique ». Le parcours du « temps évolutif » implique alors la vision d'un « espace détaillé » qui se *déforme*.

C) Par rapport à l'incomplétude actuelle de la définition de la *monnaie*, quant aux relations d'équivalence qu'elle exprime : il convient d'étendre aux *individus*, le concept de prix relatifs des *produits*.

Il nous apparaît que la *monnaie* doive être envisagée comme un vecteur-prix englobant non seulement les « biens » (produits), mais aussi les « personnes » (producteurs et consommateurs, à la limite individuels).

A la fonction de la monnaie « instrument de mesure » des  $n$  « biens », par  $n - 1$  relations entre quantités physiques hétérogènes, nous adjoignons la mesure des  $m$  « personnes » par  $m - 1$  relations (relations d'équivalence appréciées notamment par le montant du revenu de chacune de ces personnes).

Et en plus, il faut considérer la relation entre un « bien » (c'est-à-dire aussi tous les autres « biens »), et une « personne » (c'est-à-dire aussi toutes les autres personnes), cette relation étant la notion de « pouvoir d'achat » de la personne considérée.

Alors la « monnaie » dans cette vision (étendue des produits, aux individus), devient l'ensemble des  $(n - 1) + (m - 1) + 1$  relations d'« équivalence »; soient  $n + m - 1$  relations entre unités (biens ou personnes) de natures hétérogènes, rendues homogènes par la monnaie, unité commune de mesure.

D'ailleurs la monnaie n'était-elle pas déjà définie chez Aristote comme « NOMISMA », c'est-à-dire « d'institution ». Une monnaie caractérise la société dans laquelle elle a cours légal; elle contient les disparités (acceptées et pratiquées par cette société) entre les produits de nature physique distincte (prix relatifs), mais aussi les disparités (acceptées et pratiquées par cette société) entre les individus à « revenu disponible » distinct (hiérarchie des revenus).

1. « Vision spatio-spécifique » est à considérer au sens de « description de concepts », articulés entre eux, et mesurables en une unité commune : la monnaie, comme indiqué plus loin.

D) Par rapport à certains inconvénients du système actuel de comptabilité nationale : il convient qu'un système rénové réponde à une cohérence intellectuelle plus rigoureuse.

Nos trois hypothèses de départ concernant le « niveau d'analyse », le « temps », et la « monnaie », permettent déjà de qualifier notre vision du circuit, de vision *nouvelle*, ou tout au moins renouvelée. Mais encore la présentation que nous allons en donner, sous forme de tableaux « input output » articulés entre eux, en affirme la nouveauté. Il n'est donc pas étonnant que le « cadre comptable déglobalisé » présenté ici, soit distinct du cadre actuel de la « comptabilité nationale ».

Parmi les exigences nouvelles auxquelles notre cadre comptable se propose de répondre citons seulement ici :

- l'intégration des données financières *patrimoniales*;
- une définition apurée de l'*épargne* et de l'*investissement* (qui retourne d'ailleurs aux sources keynésiennes...);
- l'isolement nécessaire de l'impact du *commerce extérieur* sur le circuit national.

\*  
\* \*

Notre démarche personnelle en recherche économique fondamentale est essentiellement *inductive*. Il ne nous paraît donc pas prématuré de présenter immédiatement, dans les notes qui vont suivre, les premiers résultats des travaux concrets que nous avons dirigés, concernant les données françaises actuelles.

D'ailleurs ces données en elles-mêmes pourront être utiles à d'autres chercheurs, théoriciens ou praticiens.

La phase de *recherche appliquée* est ici menée conjointement avec celle de « recherche fondamentale », que nous poursuivons parallèlement et qui fera l'objet d'une publication distincte.

## II — PROPOSITION D'UN CADRE COMPTABLE

A) Principe d'un tableau à double entrée en nomenclatures d'agents.

1<sup>o</sup> *Les agents et leurs nomenclatures spécifiques.*

Nous distinguons *trois grands types d'agents* dans la Nation (1)

a) les *Entreprises*

Leur caractéristique économique est de :

- *produire tous les biens et services*, c'est-à-dire de transformer en produits, la prestation d'activité productive et la destruction de certains biens dits de production.

1. A noter que les administrations peuvent être distinguées en :

- « Services administratifs », à assimiler aux Entreprises dans un poste spécial de leur nomenclature;
- compte écart du phénomène de la redistribution de revenus, ce qui sera pris en compte par la matrice  $J_r$ , présentée plus loin.

Enfin l'Extérieur a une présentation à part comme précisé plus loin.

b) *les Ménages*

Leur caractéristique économique est de :

- « consommer des biens de consommation » c'est-à-dire de détruire des biens et services pour leur propre satisfaction;
- fournir « l'activité productive » dans le cadre des Entreprises.

c) *les Intermédiaires financiers.*

Leur caractéristique économique est :

- d'émettre des droits financiers spécifiques (monnaie notamment) possédés par les agents non-financiers (principalement les ménages);
- en contreparties d'autres droits financiers, dus par d'autres agents non financiers (principalement les Entreprises).

A chacun de ces trois types d'agents, correspond une *ventilation spécifique*, c'est-à-dire un critère de classement des individus appartenant à un type d'agent donné.

a) Les produits des *Entreprises* peuvent être distingués les uns des autres par leurs caractéristiques *techniques* (cf. la nomenclature de l'I. N. S. E. E. et celle de la Comptabilité nationale française).

En définissant les « branches » comme la somme des parties d'entreprises fabriquant un même « produit », on établit une correspondance biunivoque entre la nomenclature de « produits » et la nomenclature de « branches ».

C'est une ventilation des Entreprises, suivant la nature technique du produit qu'elles fabriquent, qui va être précisément utilisée dans la présente note.

b) Les conditions de vie des *Ménages* dépendent en grande partie de leur « niveau » de revenus, et parfois aussi de la « nature » des revenus qu'ils perçoivent. Ces deux éléments caractéristiques du *revenu* sont pris notamment en considération dans la nomenclature en « Catégories socio-professionnelles détaillées » (cf. Comptabilité nationale française).

C'est une ventilation des Ménages suivant *la nature et le niveau du revenu* qu'ils perçoivent, qui sera précisément utilisée dans une toute prochaine note.

c) Les *Intermédiaires financiers* peuvent être distingués suivant la nature du droit financier spécifique qu'ils émettent. En définissant des « départements financiers » comme la somme des parties de chaque institution financière émettant un même type de « droit », on établit une correspondance bi-univoque entre la nomenclature de « droits financiers » et la nomenclature de « départements financiers ».

C'est une telle ventilation des Intermédiaires financiers suivant la nature financière du droit qu'ils émettent, que nous définirons plus précisément et utiliserons dans une prochaine note.

2<sup>o</sup> *Tableau à double entrée identique*

Nous utilisons systématiquement une présentation de type matriciel, avec les caractéristiques suivantes.

a) La même nomenclature d'agents est retenue en ligne et en colonne.

b) Les agents sont considérés de façon exhaustive; si pour une présentation simplifiée un type d'agent peut être considéré sans ventilation, ces données concernent la somme des données ventilées.

c) L'équilibre entrée-sortie (lorsqu'il est retenu comme hypothèse valable) ne concerne pas seulement la somme d'un type d'agents ventilés, mais chaque agent au niveau ventilé.

Il résulte de ces conventions que par construction :

a) le tableau est « carré »;

b) la somme des entrées est égale à la somme des sorties, pour chacun des postes de ce tableau « carré ».

B) Le tableau d'ensemble des Transactions inter-agents (dit T. E. T. I. A.) permet de réunir le tableau d'Échanges des valeurs (dit T. E. V.), et le tableau d'Articulation des bilans (dit T. A. B.).

### *Dégagement d'un triptyque*

On connaît la distinction entre domaine réel et domaine monétaire. Il nous apparaît que ce dyptique doit être précisé.

Dans le domaine réel, aux biens *produits* nous ajoutons les personnes qui les produisent (personnes actives), et les consomment (personnes actives et inactives).

Dans le domaine monétaire, nous appliquons la distinction entre « monnaie située » (vision des patrimoines des agents), et « monnaie circulante » (vision des échanges dans le circuit national). Il s'en suit deux séries de conséquences.

a) *La vision patrimoniale* de la monnaie située en caisse, apparaît incomplète si on n'introduit pas les « contreparties de la monnaie », créances diverses sur l'économie, sur le Trésor, et sur l'Extérieur. Alors il faut considérer aussi la « quasi-monnaie », car elle est gagée sur des créances de même type. Et on peut considérer enfin les « autres droits financiers non-monétaires »; ils comprennent les créances (crédits et prêts) et en système capitaliste apparaissent les valeurs-mobilières (actions et obligations).

Le domaine ainsi complété devient celui des *droits financiers* : « créances » au sens large gagées sur des « dettes » qui en constituent les « contreparties ».

b) *La vision circulatoire* de la monnaie utilisée comme « moyen de paiements », apparaît alors plus complète. Les *transactions* portent non seulement sur des « produits » ou « activités de personnes », mais aussi sur des « droits financiers ».

N'étant pas tous de nature strictement monétaire, les droits financiers font en effet l'objet d'échanges entre agents; et ces transactions sur des droits financiers s'accompagnent, comme celles sur les « produits » et « activités », d'un transfert, en sens inverse, de « monnaie-moyen de paiement ».

Nous pouvons ainsi définir trois tableaux à double entrée.

#### 1° *Le tableau d'échange des valeurs (T. E. V.)*

Ce tableau retrace les échanges de valeur, à propos de *produits*.

Il privilégie l'aspect *circulatoire* des données dites « réelles ».

##### a) *Principe*

Le T. E. V. présente les échanges entre Entreprises et Ménages, ces deux types d'agents étant ventilés suivant une nomenclature qui leur est adaptée.

*Les trois volets du triptyque*

Le tableau d'Échanges des valeurs.  
T. E. V.

		Entreprises Ménages	
		j	s
		1 ... n	1 ... m
Entreprises	i	Z	C
	:		
Ménages	r	Rd	J
	:		
	m		

≡

Le tableau d'Articulation des bilans.  
T. A. B.

		j	s	v
		1 ... n	1 ... m	1 ... f
Entreprises	i		B	<sub>E</sub> E
	:			
Ménages	r	(A)		<sub>M</sub> E
	:			
Intermédiaires financiers	u	<sub>E</sub> L	<sub>M</sub> L	F
	:			
	f			

≡

Le tableau d'Ensemble des transactions inter-agents.  
T. E. T. I. A.

		j	s	v
		1 ... n	1 ... m	1 ... f
Entreprises	i	T <sub>Z</sub>	T <sub>C</sub>	
	:			
Ménages	r	T <sub>Rd</sub>	T <sub>J</sub>	T <sub>E</sub>
	:			
Intermédiaires financiers	u	T <sub>B</sub>		T <sub>E+</sub>
	:			
	f	T <sub>E</sub>	T <sub>E</sub>	

≡

Verticalement on lit les entrées de biens de production  $i$  dans les Entreprises  $j$  soit  $Z_{i,j}$ . Les prix étant donnés par l'observation, les biens de productions sont exprimés en « valeur » (prix unitaire  $\times$  quantité).

L'hypothèse de structure stable s'énonce comme le « renouvellement perpétuel à l'identique, en l'état structurel de la période considérée »; elle nous permet en le retenant, de définir  $Z_{i,j}$  comme la valeur des biens de production qui viennent à renouvellement pendant la période considérée. Par exemple l'énergie à durée d'utilisation ultra-courte a une très grande fréquence de renouvellement pendant un an si c'est la durée de la période d'enregistrement des données; en un an certaines machines-outils ne durant qu'un an, sont renouvelées une fois; enfin les biens durables de production durant plus d'un an, ne sont renouvelés en un an que pour une part.

Dans l'hypothèse de structure stable leur « amortissement » et leur remplacement peuvent être considérés comme proportionnels.

#### b) Contenu

Verticalement on lit les entrées d'« activité productive » de personnes  $r$  (faisant partie des Ménages). En système capitaliste la prestation d'« activité productive » rémunérée par un revenu, ne comprend pas seulement le travail payé par des salaires; elle prend aussi la forme de prêt de capitaux (permettant d'acheter des biens de production) rémunérés par des intérêts ou des dividendes; elle prend aussi la forme d'un consentement à l'utilisation de biens de production possédés (terres, fonds de commerce), ce consentement étant rémunéré (fermages, loyers...). Lorsque l'exploitant utilise lui-même les biens de production dont il a la propriété, sa rémunération est la différence entre prix de vente et coûts (résultat net de son exploitation). Ces divers types de revenus d'activité productive sont donnés en  $Rd_{r,j}$  versés aux Personnes  $r$ , par les Entreprises  $j$ .

En total de chaque colonne  $j$  on lit la valeur de production du bien produit  $j$ .

Horizontalement on lit les *destinations* des produits  $i$ . Ils sont achetés par les Entreprises en tant que biens de production, soit  $Z_{i,j}$  déjà évoqué. Ils sont achetés par les Ménages  $s$ , en tant que biens de consommation, soit  $C_{i,s}$ .

Toutes les personnes consomment des produits, mais toutes ne les produisent pas. En nomenclature d'individus, les entrées et sorties du type d'agent dit « Ménages » apparaissent alors comme impliquant des opérations de redistribution-transfert. Par exemple les personnes  $r$  qui ne perçoivent pas de revenus d'activité productive (retraités, chômeurs, élèves...) dépensent cependant en achats de biens de consommation (soit  $C_{\bullet,s=r}$ ); car ils perçoivent en  $J_r$  un revenu de redistribution-transfert.

Symétriquement les personnes  $r$  bénéficiaires de revenus d'activité productive en affectent une partie (volontairement ou non) non pas pour leur propre consommation en  $C_{\bullet,s=r}$ , mais en dépenses de redistribution-transfert en  $J_{\bullet,s=r}$ .

#### c) Mises en évidence

Le tableau d'Échange des valeurs décrivant un « renouvellement à l'identique », ses entrées et ses sorties sont équilibrées. Dans la partie des Entreprises on a pour chacun des produits :

$Z_{i,\bullet} + C_{i,\bullet} = X_i$  soit en ligne, toutes leurs destinations (ou provenance de chiffre d'affaires);

$Z_{\bullet,j=i} + Rd_{\bullet,j=i} = X_{j=i}$  soit en colonne toutes leurs provenances (ou imputation de coûts).



La valeur de tous les produits soit  $X_{\bullet, \bullet}$  représente le « chiffre d'affaires national ».

Dans la partie des Ménages, on a pour chacune des catégories socio-professionnelles individuelles :

$$Rd_{r, \bullet} + J_{r, \bullet} = R_r \text{ soit en ligne tous les revenus perçus;}$$

$$C_{\bullet, s} = r + J_{\bullet, s} = R_{s = r} \text{ soit en colonne toutes les affectations du revenu.}$$

S'il y a « retenue à la source » pour les cotisations sociales (part patronale) ou les impôts sur le revenu, le T. E. V. expose les flux de prélèvements et de versements qui constituent la « redistribution » au sens large, des revenus, comme cela est exposé dans une note plus détaillée sur le T. E. V.

*Exemple de tableau d'échanges des valeurs*

$Z_{i, j}$	Entreprises $Z$				Ménages $C_{i, s}$			Total $X_{i, \bullet}$	
	$j = 1$	$j = 2$	$j = 3$	$Z_{i, \bullet}$	$s = 1$	$s = 2$	$C_{i, \bullet}$		
$i = 1$ . . . . .	0	100	10	110		20	20	40	150
$i = 2$ . . . . .	50	100	100	250		100	100	200	450
$i = 3$ . . . . .	40	100	40	180		60	60	120	300
$Z_{\bullet, j}$ . . . . .	90	300	150	540	$C_{\bullet, s}$	180	180	360	900 $X_{\bullet, \bullet}$
$r = 1$ . . . . .	50	125	125	300	$J_{r, s}$	0	0	$J_{r, \bullet}$	300
$r = 2$ . . . . .	10	25	25	60		120	0	120	180
$Rd_{\bullet, j}$ . . . . .	60	150	150	360	$J_{\bullet, s}$	120	0	$J_{\bullet, \bullet}$	480 $R_{\bullet, \bullet}$
$X_{\bullet, j}$ . . . . .	150	450	300	900 $X_{\bullet, \bullet}$		300	180	480 $R_{\bullet, \bullet}$	1 380 $T_{REV}$

En considérant pour les Entreprises : branche  $i = j = 1$ , produits de type peu élaborés ;

En considérant pour les Entreprises : branche  $i = j = 2$ , produits de type assez élaborés ;

En considérant pour les Entreprises : branche  $i = j = 3$ , produits de type très élaborés ;

En considérant pour les Ménages : catégories  $r = s = 1$ , personnes actives ;

En considérant pour les Ménages : catégories  $r = s = 2$ , personnes inactives ;

Les chiffres représentent très approximativement un ordre de grandeur non invraisemblable pour la France 1967 (en milliards de francs).

2° *Le tableau d'articulation des bilans (T. A. B.)*

Ce tableau retrace les *droits financiers* que les Agents possèdent les uns sur les autres. Il privilégie l'aspect *patrimonial* des données financières.

a) *Principe*

Les droits financiers monétaires (et quasi monétaires) étant émis par les Institutions financières, ce type d'agent est introduit. Les Entreprises et les Ménages sont considérés

en tant qu'émetteurs de droits; ces droits sont plus ou moins explicites (actions, obligations, effets et prêts), et même implicites (permanence de prestations d'activité productive, c'est-à-dire droit à renouvellement de ces prestations).

b) *Contenu*

S'agissant non pas de « produits », mais de « droits financiers », on respecte cependant le type de présentation du T. E. V. Verticalement on lit les « contre-parties » qui garantissent en quelque sorte l'émission d'un « droit » spécifique. Horizontalement on lit les divers détenteurs de ce « droit » spécifique.

Ces données patrimoniales correspondent aux données présentées habituellement sous forme de *bilans*. Les éléments de l'actif sont présentés ici en colonne, et les éléments du passif en ligne.

Le tableau carré entrées-sorties permet de préciser quels sont les agents qui ont à leur passif, les droits détenus en actif par un agent considéré. L'exemple ci-joint de T. A. B. illustre notre propos.

c) *Mise en évidence*

Cette présentation systématique des données extraites des bilans, nous conduit à la remarque suivante.

L'équilibre entre actif (lu en colonne), et passif (lu en ligne) ne pose pas de problèmes de principe pour chacune des institutions financières; leurs créances et leurs dettes sont normalement équilibrées; dans le tableau des opérations financières de la comptabilité nationale française les « variations » des créances et dettes le sont.

L'introduction des Entreprises, en tant qu'agent émetteur de droits financiers (actions, obligations, effets et emprunts) est logique. Mais elle nous a conduit à une constatation : par quels types de « créances » sont couvertes ces « dettes »?

L'introduction des Ménages en tant qu'agent détenteur de droits financiers (monnaie moyen de paiement, quasi-monnaie bancaire et non bancaire, actions et obligations), et subsidiairement en tant qu'agent émetteur (crédits des ventes à tempérament, et prêts à long terme pour le logement), nous aide en définitive à trouver la réponse à la question précédente.

Les Entreprises ne détiendraient-elles pas une sorte de droit incorporel implicite dont l'existence n'est pas institutionnellement reconnu, mais dont la nécessaire signification économique est évidente.

C'est le droit implicite à la continuation de la prestation d'« activité productive » des Ménages (soit  $A$ ), cette prestation donnant d'ailleurs un droit explicite à un revenu ( $R_d$  vu ci-dessus).

La valeur comptable de  $A$  se définit facilement :

$${}_M L + B - {}_M E = A = {}_M E + B - {}_M L$$

chez les Ménages                      chez les Entreprises

Contrairement à la nécessaire existence de  $A$ , on note que l'existence de  $B$  (valeur de capitalisation des actions et obligations) n'est pas indispensable à l'équilibre du T. A. B.

De fait, en système non-capitaliste l'absence de  $B$  est compatible avec la présence de  $A$  : garantie de la valeur actuelle des liquidités détenues par les Ménages.

## Exemple de tableau d'articulation des bilans

Passif vis-à-vis de :			M			Q			Fonds des changes	Total											
	Ent. (1)	Mén.	M fid. B. C.	M. scrip		B. S.	Autres	Trésor													
				Ch. p.	B. S.																
Actif sur :																					
Entreprises (1) . . . . .	70	110	25		85	35	15	125	35	500											
Ménages . . . . .	(340)				12	5	23			380											
Monnaie	M. fid.	Banque centrale . . . . .	1	69			3	2	ε		75										
												M. Scrip.	Chèques postaux . . . . .	19	11				ε		30
Quasi-monnaie	Q	Banques secondaires. . . . .	10	30							40										
												Autres . . . . .		90					90		
																				Trésor . . . . .	10
												Fonds de changes . . . . .			35						
Total . . . . .	500	380	75	30	100	40	90	125	35	1 375											

1. Y compris Services administratifs des administrations.

Les chiffres correspondent à un ordre de grandeur vraisemblable pour la France en 1987 (en milliards de francs).

Le même T. A. B., en trois grands types d'agents consolidés.

Passif vis-à-vis de :	Entreprises	Ménages	Intermédiaires financiers	Total
Actif sur :				
Entreprises . . . . .		110 <i>B</i>	320 <i>BE</i>	430
Ménages . . . . .	(340) <i>A</i>		40 <i>ME</i>	380
Intermédiaires financiers . . . . .	90 <i>EL</i>	270 <i>ML</i>		360 <i>L</i>
Total . . . . .	430	380	360 <i>E</i>	1 170

### 3° Le tableau d'ensemble des transactions inter-agents (T. E. T. I. A.)

Ce tableau retrace les transactions monétaires entre Agents. En structures stables, le « renouvellement à l'identique » implique des transactions sur les produits, et sur les droits financiers.

#### a) Principe

L'opposition entre la vision circulatoire du T. E. V. et la vision patrimoniale du T. A. B., est supprimée dans le T. E. T. I. A.

Appliquons la relation entre stock et flux, au deux domaines : celui de la valeur des produits et celui des droits financiers.

$$\begin{array}{ccccc}
 \text{flux} & \times & \text{durée} & = & \text{Stock} \\
 \text{(pendant} & & \text{(en nombre} & & \text{(en renouvellement perpétuel} \\
 \text{une période unitaire)} & & \text{de période unitaire)} & & \text{à l'identique)}
 \end{array}$$

Dans le T. E. V., les « flux de valeur réelle des produits » impliquent l'existence de « droits » à permanence de ces flux. Dans le T. A. B., les « droits situés en patrimoines » impliquent l'existence de « flux » de passage de patrimoine à patrimoine. S'il existe des *stocks* de « droits à permanence de flux », il existe aussi des *flux* de « renouvellement à l'identique de stocks »; et vice et versa. Ce sont deux expressions de la même réalité, comme deux faces d'une même pièce.

On associe généralement le concept de *stock* (montants en circulation, des encours...), aux données de « droits financiers »; car il n'est pas habituel de préciser leur flux ni leur durée (temps de séjour en encaisse, terme de la créance...);

A l'inverse, on associe généralement le concept de *flux* (montants de dépenses annuelles), aux valeurs des *produits*; car il n'est pas habituel de préciser les stocks de produits à courte durée d'utilisation.

Et pour les produits à longue durée d'utilisation, l'écoulement de la durée humaine est assez long pour pouvoir faire apparaître une modification dans la durée d'utilisation, c'est-à-dire une hétérogénéité possible dans la composition de stock. En adoptant l'hypothèse de structures stables, c'est-à-dire de renouvellement à l'identique en temps fonctionnel détaché de la durée humaine, nous supprimons ce problème (1).

Notons que la difficulté d'apprécier la *durée* dans les deux cas, aboutit dans un cas à se contenter des données de *stocks*; sans doute parce que la propriété d'un « droit » financier implique l'existence d'une « dette » d'un autre agent, qui se préoccupe donc de son montant (stock). Et elle aboutit dans l'autre cas à se contenter des données de *flux*, sans doute parce que la propriété d'un produit implique sa libre destruction en consommation de stocks, mais ne s'acquiert qu'après intervention complexe d'autres agents (la production livrant un *flux* à la consommation). En effet l'enregistrement statistique s'établit plus facilement là où deux agents, et non pas un seul, sont concernés.

b) *Contenu*

En tenant compte des lacunes de l'information statistique nous appliquons la formule (flux × durée = stock) ainsi :

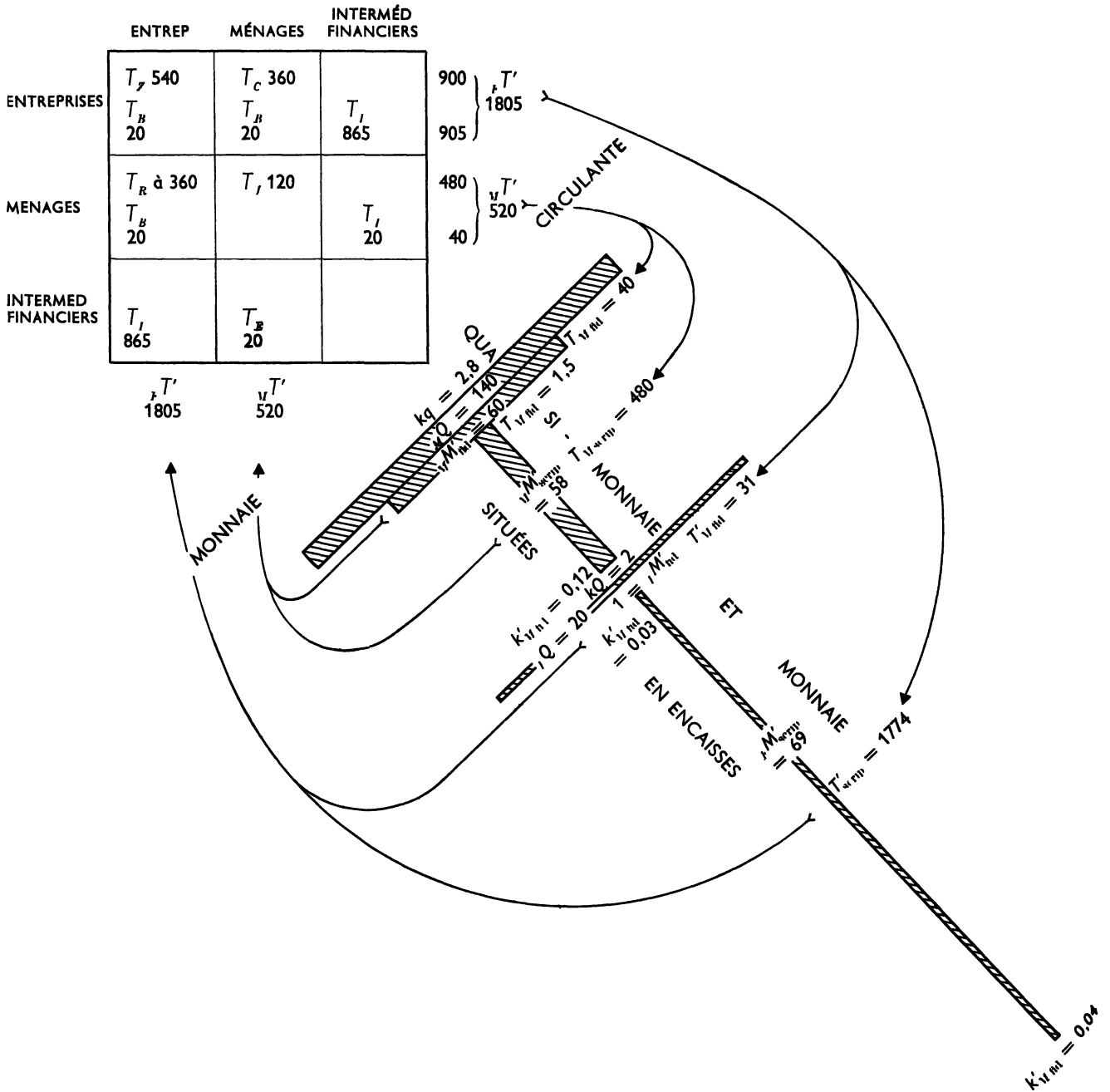
	flux	×	durée	=	stock
droits financiers . . . . .	déduit		connaissable		connu
valeur des produits . . . . .	connu		connaissable		déduit

Le tableau ci-joint expose ces données un peu détaillées et par type d'Agents; elles représentent un ordre de grandeur non invraisemblable pour la France en 1967 (en milliards de francs).

1. Rappelons que l'aspect « modification » dans la durée réelle humaine (croissance, récession...) sera abordé ensuite, par confrontation d'états structurels stables chacun.

Exemple de tableau d'ensemble des transactions inter-agents

TETIA



On obtient alors directement le T. E. T. I. A. qui présente les transactions impliquées par le renouvellement à l'identique de tous les stocks.

La cadence d'enregistrement de toutes ces transactions est évidemment commune. Avec une cadence annuelle les transactions sur produits sont de même montant que les flux annuels présentés dans le T. E. V.

c) *Mise en évidence*

Définition de la monnaie :

En tant que « moyen de paiement », c'est-à-dire support de « transactions » sur produits ou droits, en sens inverse, la monnaie est définie au sens strict ( $M$  dans nos tableaux). Mais en tant que « liquidité » c'est-à-dire droit financier dont la conversion en « moyen de paiement strict » est à la fois *rapide* (délai de conversion nul ou court), et *sûre* (le taux de conversion n'étant pas soumis à l'aléa de la négociabilité en bourse, le montant nominal obtenu en passant de la quasi-monnaie à la monnaie est certain), la monnaie est définie au sens large ( $L = M + Q$  dans nos tableaux).

Il nous apparaît que la définition large de la monnaie a une signification économique importante dans l'optique de l'évolution des structures que nous aborderons ensuite.

$$\text{flux} \times \text{durée} = \text{stock}$$

*Droits financiers monétaires*

Sigles	Intitulés	Ménages flux × durée = stock (en année) (en 10 <sup>4</sup> )	Entreprises flux × durée = stock	Agents non financiers flux × durée = stock
Mfid Mscrip	billets c. chq et CC	50 × 1,38 = 69 530 × 0,115 = 61 (8 fois l'an)	60 × 0,025 = 1,5 1800 × 0,038 = 69 (25 fois l'an)	110 × 0,63 = 70 2330 × 0,056 = 130 (20 fois l'an)
M = Mfid + Mscrip	Moyens de paiement	580 × 0,224 = 130	1860 × 0,035 = 70	2440 × 0,082 = 200
Formule (de type Cambridge) quantitative apparente de la monnaie		$M^T \times M^k M = M^M$	$E^T \times E^k M = E^M$	$T \times k M = M$
Q	Quasi-monnaie (bancaire et non-bancaire)	50 × 2,3 = 140	10 × 2,0 = 20	60 × 2,66 = 160
L = M + Q	Liquidités	630 × 0,43 = 270 (22 semaines)	1870 × 0,048 = 90 (2,5 semaines)	2500 × 0,144 = 360 (7,5 semaines)
Formule quantitative exhaustive, apparente des liquidités		$M^T \times M^k L = M^L$	$E^T \times E^k L = E^L$	$T \times k L = L$
Liquidités ne servant pas à paiements, mais à transactions intra-liquidités, par : ( Mfid Mscrip Q )		-10 × 0,9 = -9 -50 × 0,06 = -3 -50 × 2,3 = -140	-29 × 0,02 = -0,5 -26 × 0,01 = -0,2 -10 × 2 = -20	-39 × 0,23 = -9 -76 × 0,04 = -3 -60 × 2,66 = -160
Liquidités servant à paiements		520 × 0,225 = 118	1805 × 0,039 = 70	2325 × 0,081 = 188
Formule quantitative stricte des paiements		$M^T' \times M^k M = M^M'$	$E^T' \times E^k M = E^M'$	$T' \times k M = M'$
Report des autres tableaux Transactions : sur valeur des produits (T. E. V.)		480 $T_c + T_J = T_R$	900 $T_X$	1380 $T_{TEV}$
sur droits non-monétaires (cf. p. 26)		20 $M^T_E$ 20 $M^T_B$	865 $E^T_E$ 40 $E^T_B$	885 $T_E$ 40 $T_B$
Total des transactions non-monétaires.		520 $M^T'$	1805 $E^T'$	2325 $T'$

*Droits financiers non monétaires et produits*

Stigles	Ménages flux × durée = stock (annuel) (en année)	Entreprises flux × durée = stock	Total : c'est-à-dire transactions avec flux × durée = stock	
<b>E</b>				} Agents financiers
Endettement à terme :				
très court . . . . .	14 × 0,2 = 7	750 × 0,2 = 150	754 × 0,2 = 157	
moyen . . . . .	85 × 0,6 = 50	85 × 0,6 = 50	85 × 0,6 = 50	
long . . . . .	6 × 5,5 = 33	30 × 4 = 120	36 × 4,25 = 153	
total . . . . .	20 × 2 = 40	865 × 0,37 = 320	885 × 0,41 = 360	
	$\begin{matrix} T \\ M \quad E \end{matrix}$	$\begin{matrix} T \\ E \quad E \end{matrix}$	$\begin{matrix} T \\ E \end{matrix}$	
<b>B</b>				} Entreprises
obligations . . . . .	5 × 12 = 60	10 × 3,5 = 35	15 × 6,3 = 95	
actions . . . . .	15 × 4 = 50	10 × 3,5 = 35	25 × 3,5 = 85	
titres boursiers . . . . .	20 × 5,5 = 110	20 × 3,5 = 70	40 × 4,5 = 180	
	$\begin{matrix} T \\ M \quad B \end{matrix}$	$\begin{matrix} T \\ E \quad B \end{matrix}$	$\begin{matrix} T \\ B \end{matrix}$	
<b>Produits à durée d'utilisation :</b>				
très longue . . . . .	30 × 50 = 150	50 × 20 = 1000	80 × 14,4 = 1150	
longue . . . . .		20 × 10 = 200	20 × 10 = 200	
moyenne . . . . .	20 × 4 = 80	40 × 3 = 120	60 × 3 = 200	
courte . . . . .	70 × 1 = 70	150 × 1 = 150	230 × 1 = 220	
très courte . . . . .	120 × 0,8 = 10	270 × 0,08 = 20	510 × 0,06 = 30,6	
Total . . . . .	380 × 0,9 = 310	540 × 2,75 = 1490	900 × 2 = 1800	
	$C \times k_c = K_c$ $\begin{matrix} T \\ c \end{matrix}$	$Z \times k_z = K_z$ $\begin{matrix} T \\ z \end{matrix}$	$X \times k_x = K_x$ $\begin{matrix} T \\ x \end{matrix}$	

Dans la pratique bancaire, il semble que les crédits à très court terme ne donnent pas toujours lieu effectivement à « paiements ». Il serait donc plus vraisemblable de comptabiliser dans  $\begin{matrix} T \\ E \quad E \end{matrix}$  environ 500 milliards de transactions financières diverses inter-Entreprises (holdings. ).

Jacqueline FAU

*Maître de conférence agrégé  
à l'Université de Paris II*